

« Evangelii Gaudium » et la dimension sociale de l'évangélisation



Monseigneur Luis Solé Fa, C.M.
Évêque de Trujillo – Honduras

Le quatrième chapitre de l'exhortation apostolique du pape François s'intitule *La dimension sociale de l'évangélisation*, où le pape affirme que *si cette dimension n'est pas dûment explicitée, on court toujours le risque de défigurer la signification authentique et intégrale de la mission évangélisatrice* (no. 176). Le pape insiste sur cette idée en ajoutant plus loin : *Comme l'Église est missionnaire par nature, ainsi surgit inévitablement d'une telle nature la charité effective pour le prochain, la compassion qui comprend, assiste et promeut* (no. 179).

Ce chapitre, j'en suis convaincu, nous fournit des éléments qui illuminent un aspect de notre ministère pastoral qui n'est pas toujours vécu de manière intégrale, soit **la dimension évangélisatrice de l'action sociale** – dimension que remplissait très soigneusement saint Vincent.

Après avoir rappelé que le Royaume de Dieu est au centre de la proclamation de la Bonne Nouvelle du Christ, le pape François cite l'exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi*, promulguée par Paul VI : *...l'évangélisation ne serait pas complète si elle ne tenait pas compte des rapports concrets et permanents qui existent entre l'évangile et la vie, personnelle et sociale, de l'homme (Evangelii Nuntiandi, no. 29)*. Le concept d'« évangélisation complète » du pape François découle de la perspective de la V^e Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes tenue en 2007 à Aparecida au Brésil. Le pape fait référence à ce document lorsqu'il affirme : *La mission de l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus Christ a une dimension universelle. Son commandement de charité embrasse toutes les dimensions de l'existence, toutes les personnes, tous les secteurs de la vie sociale et de tous les peuples. Rien d'humain ne lui est étranger (Aparecida, no. 380)*.

Les initiatives pastorales de l'Église dans le domaine de l'action sociale ou de l'action socio-caritative sont une expression de compassion et de miséricorde, mais souvent elles ne sont pas « complètes » pour deux raisons : [1] parce qu'elles ne sont pas le résultat d'une véritable organisation communautaire ecclésiale, [2] parce qu'elles ne rendent pas visible la dimension évangélisatrice qui devrait faire partie de toute activité pastorale.

Le manque d'organisation

Vincent de Paul parlait du manque d'organisation lorsqu'il écrivait la Règle de la confrérie de charité de Châtillon : [Les pauvres] ont parfois beaucoup souffert, plutôt par faute d'ordre à les soulager que de personnes charitables (Coste XIII, 423). Aussi, posons-nous la question : le manque d'organisation ecclésiale dans l'activité caritative de l'Église diminue-t-elle la dimension sociale de l'évangélisation ?

Non seulement le manque d'organisation diminue l'efficacité de l'activité caritative de l'Église, mais elle réduit également l'exercice de la charité au plan individuel, à la décision personnelle d'un croyant qui peut-être serait plus sensible que d'autres. En réalité, l'activité charitable est une option communautaire qui engage toute l'Église en acceptant de continuer la mission de Jésus Christ.

L'organisation ecclésiale de son activité caritative ne devrait pas être perçue comme étant opposée aux actions généreuses que tout le peuple est capable de faire pour les personnes dans le besoin. Néanmoins, l'organisation ecclésiale rend l'activité charitable de l'Église « plus efficace » de deux manières. En premier lieu, de telles organisations garantissent la nature évangélique et ecclésiale du service qui est offert en procurant de plus grandes ressources pour la réalisation de ce service. En second lieu, l'organisation ecclésiale garantit également que l'Église *fait les choses que la personne qu'on aime commande ou désire* (Coste XI, 43). Ce sont les paroles de Vincent de Paul pour décrire l'amour effectif qu'il considérait plus significatif que l'amour affectif. Je crois pourtant qu'en ces situations où la personne secoure les pauvres de manière individuelle, l'amour affectif est plus marquant.

Après nous avoir exhortés à écouter le cri des pauvres, le cri de justice, le pape François clarifie le fait que le commandement de Jésus, *donnez-leur vous-mêmes à manger* (Mc 6, 37) *implique autant la coopération pour résoudre les causes structurelles de la pauvreté et promouvoir le développement intégral des pauvres, que les gestes simples et quotidiens de solidarité devant les misères très concrètes que nous rencontrons* (*Evangelii Gaudium*, no. 188). L'organisation de la charité promue par Vincent de Paul et le travail réalisé de nos jours par la Famille vinctienne sont basés sur le charisme vinctien qui a donné l'inspiration

originale de ce qu'on appelle aujourd'hui « la solidarité – et cette solidarité est la dimension sociale de la charité.

Jean-Paul II décrivait la solidarité comme une *détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous* (*Sollicitudo rei socialis*, no. 38). Cette idée enrichit le principe de la charité, organisée d'une manière ecclésiale, et en accord avec celle de *Populorum Progressio* qui affirme qu'une telle activité doit impliquer la participation de tous les pauvres afin qu'ils deviennent les protagonistes de leur propre développement (cf. *Populorum Progressio*, no. 15). Ceci peut paraître difficile à réaliser, mais si nous plaçons les pauvres en marge de notre organisation ou activité caritative-solidaire, nous n'amènerons pas à sa plénitude la dimension sociale du processus d'évangélisation.

Le document d'Aparecida réfère à l'option préférentielle pour les pauvres et les exclus, et il affirme :

De notre foi dans le Christ, la solidarité surgit comme attitude permanente de rencontre, de fraternité et de service, qui doit se manifester en options et gestes visibles, principalement en ce qui concerne la défense de la vie et des droits des plus vulnérables et des exclus, ainsi que dans l'accompagnement permanent pour épauler leurs efforts à devenir les sujets du changement et de la transformation de leur situation. Le service de la charité de l'Église parmi les pauvres « est un espace qui caractérise de manière décisive la vie chrétienne, le style ecclésial et les programmes pastoraux » (Aparecida, no. 394), [Novo Millennio Ineunte, no. 49].

Je suis convaincu que la Famille vincentienne est prête à inclure les pauvres dans la tâche d'organiser la charité d'une manière qui renforce les liens de solidarité. Ce serait merveilleux si nous partagions les uns les autres nos manières de faire et apprendre ainsi les uns des autres !

La dimension évangélisatrice de l'action sociale

Nous exerçons le ministère de la charité par notre ministère pastoral social ou, comme on l'appelle également, l'activité socio-caritative de l'Église. Parfois, cependant, nous réduisons une telle activité à une simple activité sociale qui, par ailleurs, peut avoir beaucoup de mérite dans une perspective d'aide et de promotion humaine. Toute l'activité sociale entreprise par l'Église doit définitivement et clairement faire partie du processus d'évangélisation. Pour l'Église, un tel ministère doit inclure une option préférentielle pour les pauvres qui est en premier lieu une catégorie théologique et, en second lieu seulement, une catégorie culturelle, politique et économique. Le fait nous rend capables de mieux comprendre qu'en évangélisant les pauvres, nous nous lais-

sons évangéliser par eux. Nous, comme missionnaires, ne sommes pas les seuls à aller vers les pauvres au nom du Christ et à représenter le Christ pour eux – les pauvres aussi viennent à nous au nom du Christ et ils représentent le Christ pour nous.

Ce processus d'évangéliser les pauvres et d'être évangélisés par eux est souligné dans notre spiritualité vincentienne. Le pape François souligne également cette réalité lorsqu'il dit :

Pour cette raison, je désire une Église pauvre pour les pauvres. Ils ont beaucoup à nous enseigner. En plus de participer au sensus fidei, par leurs propres souffrances ils connaissent le Christ souffrant. Il est nécessaire que tous nous nous laissions évangéliser par eux. La nouvelle évangélisation est une invitation à reconnaître la force salvifique de leurs existences, et à les mettre au centre du cheminement de l'Église. Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux (Evangelii Gaudium, no. 198).

Plus fortement encore, le pape insiste : *...la pire discrimination dont souffrent les pauvres est le manque d'attention spirituelle... L'option préférentielle pour les pauvres doit se traduire principalement par une attention religieuse privilégiée et prioritaire (Evangelii Gaudium, no. 200).* Dans ces paroles du pape nous entendons l'écho de la pensée de Vincent. Je veux affirmer et reconnaître ici le fait qu'il est difficile de vivre un tel engagement.

Parfois, en raison de la nécessité de personnes spécialisées dans le domaine de l'économie, de la sociologie et du développement communautaire, nous plaçons l'activité socio-caritative de l'Église entre les mains de personnes compétentes, mais ces personnes n'étant pas croyantes, elles manquent d'une compréhension missionnaire de leur vocation – les deux sont nécessaires aux pauvres et aux communautés qui sont les bénéficiaires de leurs activités. Lorsque nous sommes engagés dans le domaine du ministère pastoral social, quels sont les facteurs qui peuvent nous mener à négliger la dimension évangélisatrice de ce ministère ?

- Cette négligence peut provenir d'une vision incomplète de la personne humaine, c'est-à-dire que nous avons oublié le principe que soulignait le pape Paul VI dans son encyclique *Populorum Progressio* : le vrai développement doit promouvoir *tout homme et tout l'homme* (no. 14). La dimension spirituelle de la personne humaine est souvent ignorée ou dévaluée dans ces projets pastoraux qui donnent la première place aux résultats atteints au plan organisationnel, économique et/ou politique.

- Une telle négligence peut également survenir si on oublie l'enseignement de Vincent qui consiste à regarder les deux faces d'une médaille. Si nous ne prenons pas le temps ou ne donnons pas d'importance au fait de regarder les deux côtés de la médaille, nous commençons à fixer des limites et à voir la situation des pauvres comme le défi le plus difficile à affronter. Puis nous consacrons immédiatement toutes nos énergies à cette tâche. Et comme nous manquons de nous voir en présence du Christ devant les pauvres, il devient très facile d'oublier la nécessité d'aider ces pauvres personnes à reconnaître le fait qu'elles sont aimées de Dieu.
- Une plus grande clarté est nécessaire, je crois, pour expliquer les diverses dimensions de l'activité pastorale de l'Église. Traditionnellement, cette activité était basée sur le triple ministère du Christ comme Prêtre, Prophète et Roi – mais cela ne fournit pas une compréhension précise du rôle du Christ dans l'Église. Donc, le Christ Prêtre est le fondement du ministère liturgique de l'Église; le Christ Parole-Prophète est le fondement du ministère de l'évangélisation; le Christ Serviteur est le fondement du ministère social de l'Église; le Christ Bon Berger est le fondement du ministère de collaboration de l'Église qui crée l'Église comme communion et la paroisse comme une communauté de communautés (cf. *Aparecida*, nos. 169-170).

Le Christ Serviteur, qui n'est pas venu pour être servi mais pour servir (Mc 10,45), n'est pas seulement un modèle pour les ministres ordonnés ou les religieux consacrés, mais il est également un modèle pour tous les croyants, en particulier pour les ministres de l'activité pastorale sociale de l'Église, et pour les ministres de la charité comme expression du service que leur demande le Maître (Jn 13,13-17). Si nous sommes clairs à propos de chaque dimension de l'activité pastorale de l'Église, alors puisque l'Église est missionnaire par nature, nous saurons également comment trouver les moyens pour que toute notre activité pastorale soit une activité évangélisatrice.

Miséricorde

Permettez-moi de conclure par un commentaire d'*Evangelii Gaudium*, no. 193. Le pape fait référence à la béatitude: *Heureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde* (Mt 5,7). Il cite ensuite la lettre de Jacques et nous rappelle que *la miséricorde se rit du jugement* (Jc 2,13). Ces paroles suivent la pensée exprimée dans la littérature sur la sagesse qui attribue une valeur salvifique à la miséricorde. Puis, le pape cite saint Augustin qui affirmait: *Comme en danger d'incendie nous courons chercher de l'eau pour l'éteindre [...] de la même manière, si*

*surgit de notre paille la flamme du péché et que pour cela nous en sommes troubles, une fois que nous est donnée l'occasion d'une œuvre de miséricorde, **réjouissons-nous** d'une telle œuvre comme si elle était une source qui nous est offerte pour que nous puissions étouffer l'incendie (De Catechizandis Rudibus, no. 22).*

L'image de courir pour éteindre un incendie nous est très familière comme membres de la Famille vincentienne. Vincent utilisait cette image et l'appliquait à la nécessité la plus urgente pour son ministère auprès des pauvres. Ce qui est important ici, toutefois, c'est le motif qui doit nous inciter à exercer notre ministère de cette manière: la miséricorde. L'idée de miséricorde a été si confuse et si dénaturée que l'origine exacte de ce mot est devenue floue, notamment, Dieu est miséricordieux. Jésus nous demande d'être miséricordieux comme le Père céleste est miséricordieux (Lc 6, 36). Le concept de miséricorde a également été mal compris car on n'a pas su trouver une manière équilibrée de vivre cette vertu entre l'amour affectif (de la perspective du cœur qui aime le pauvre) et l'amour effectif (de la perspective de la misère qui écrase le pauvre).

Le sens de la justice de Vincent de Paul suit celui de Thomas d'Aquin et pour lui la miséricorde n'est pas seulement une question de faire du bien aux pauvres mais surtout une question de justice. Relisons les paroles bien connues de Vincent à un missionnaire: *Dieu vous fera grâce, Monsieur, d'attendrir nos cœurs vers les misérables et d'estimer qu'en les secourant nous faisons justice et non pas miséricorde!* (Coste VII, 98). La première partie de cette phrase résonne comme un écho dans les paroles du pape: *L'impératif d'écouter le cri des pauvres prend chair en nous quand nous sommes bouleversés au plus profond devant la souffrance d'autrui (Evangelii Gaudium, no. 193).*

Il est à espérer que les lecteurs d'*Evangelii Gaudium* comprendront qu'être *bouleversés au plus profond devant la souffrance d'autrui* ne devrait pas seulement se traduire par quelque réaction affective mais devrait également éveiller chez eux un sens de justice sociale qui les conduira à s'engager eux-mêmes à défendre les pauvres. Un tel engagement permettra à l'Église d'être ce à quoi elle est appelée à être, *l'avocate de la justice et des pauvres* – une réalité affirmée par le pape émérite Benoît XVI en s'adressant aux évêques rassemblés à Aparecida.